

**Compte rendu de la réunion au MESR du 15 avril 2011 sur la formation au grade master des infirmiers anesthésistes - 10h 17h.**

Etaient représentés : MESR, DGSIP, DGOS, Conférence des doyens d'université, CFAR, CPU, CEEIADE, SNIA, FO, SUD et UFMICT-CGT

Monsieur Couraud propose l'ordre du jour suivant : *Le matin* : lecture validant les contenus des savoirs sous forme de fiche unité d'enseignement

*L'après midi*

□ : la gouvernance et l'arrêté de formation en présence de madame Lenoir Salfati.

Au début de la réunion le SNIA informe de la disparition soudaine d'Anthony Mathot et remercie l'ensemble des participants pour les témoignages de sympathie.

.....En préalable, Monsieur Couraud précise que les volumes horaires attribués vont fixer le nombre d'ECTS à valider pour les étudiants. Il répond aussi à notre demande, à savoir pour les intervenants publiants, quels types de revues sont reconnues puisque tous les publiants ne sont pas universitaires. Monsieur Couraud rappelle que l'on peut être intervenant dans un master sans être publiant. Il faut chercher la compétence mais il faut aussi favoriser l'enseignement des universitaires pour les domaines scientifiques.

**L'UE 1** : **Sciences humaines, sociales et droit** Ce sont des concepts ; on doit aller de la théorie au terrain. □ UE 1.1

Psycho-sociologie et anthropologie : 10h

UE 1.2 Pédagogie et développement professionnel : 10h

UE 1.3 Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation : 10h

UE 1.4 Santé publique, économie de la santé et épidémiologie passe de 5 à 15h

UE 1.5 Droit, Ethique et Déontologie n'a pas été évaluée en heures

Le temps global de 50 heures prédéfini semble un peu trop juste

Les enseignants seront universitaires dans les disciplines concernées

L'évaluation de cette UE sera globalisée et sera une épreuve rédactionnelle d'analyse et de synthèse sous forme de dossier.

□

## **UE 2 Sciences physique, biologiques et médicales**

UE 2.1 Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire : 16h

Il a été précisé les contenus de la biochimie en termes d'approfondissement par rapport à l'enseignement infirmier qui reposera sur les relations structures fonctions des molécules.

Les enseignants seront universitaires dans les disciplines de biophysique, biochimie : biologie moléculaire et biologie cellulaire.

L'évaluation de cette UE se fera par une évaluation écrite individuelle des connaissances.

UE 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie : 50 h

L'ensemble correspond bien au besoin des futurs professionnels. Sur la physiologie et la physiopathologie du système endocrinien, il est précisé le stress et la régulation du métabolisme énergétique.

La physiologie hépatique et l'insuffisance hépato-cellulaire sont rajoutées dans cette UE, car oubliées jusqu'alors..

Les enseignements seront dispensés par des universitaires et par des MAR dans les disciplines de physiologie, hémobiologie, hémovigilance et immunologie.

L'évaluation de cette UE se fera par une évaluation écrite individuelle des connaissances.

La discipline Anesthésie Réanimation est concernée comme intervenant dans chaque UE.

La matinée de travail s'est arrêtée à ce point à 13h.

.....

.

L'après midi

: La Gouvernance.

Madame Lenoir Salfati, de la DGOS, a rejoint le groupe.

Les articles 18 à 24 seront revus après les contenus des savoirs.

Pour les articles 25 et 26 : on revient à la proposition du 8 mars de la DGOS

Art 27 et 28 : changement d'ordre de présentation ; il est réécrit « le jury délibère à partir de l'ensemble des dossiers de l'étudiant et du procès verbal du dernier jury semestriel »

A 16h30, de nombreux articles restent à revoir pour être validés par l'ensemble du groupe.

Le débat s'engage ensuite sur le contenu du dossier que les écoles auront à remettre à l'AERES.

La DGOS a fait une proposition de rédaction de fiche. Compte tenu de la pluralité des intervenants qui enseignent, il faudra sérier la liste des intervenants universitaires dans la formation.

La prochaine réunion prévue initialement le 17 mai est annulée, d'autres propositions de dates seront adressées rapidement.

Néanmoins, force est de constater que l'ensemble du programme et sa validation devant les différentes instances ne pourront être finalisés pour la rentrée 2011.

Rapporteurs : D Boudiguet et M-A Saget